



PRÉFET DU NORD

Lille, le 5 novembre 2015

Communiqué de presse

SITUATION DES MIGRANTS DANS LE DUNKERQUOIS



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord a annoncé, en présence de Patrice Vergriete, président de la communauté urbaine de Dunkerque et de Franck Dhersin, maire de Tétéghem, la mise en place, à partir de cette semaine, de maraudes sociales dans les camps de migrants du Dunkerquois. Il s'agit, à l'image de ce qui se fait sur Calais, de proposer aux personnes un temps de répit dans un des centres d'accueil et d'orientation établis en France. L'objectif de cette démarche est à la fois de protéger les populations les plus vulnérables, en particulier à l'approche de l'hiver, notamment les femmes et les enfants, et de réduire la taille des camps.

Il a rappelé que toutes les possibilités d'intégration dans la société française sont ouvertes aux migrants présents sur les camps de Tétéghem et Grande-Synthe dont la plupart sont originaires de pays en guerre (Syrie et Irak).

Cette action vient en complément des maraudes pour l'asile déjà organisées dans les camps par une antenne de l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) spécialement installée à Dunkerque et les services de la sous-préfecture : 15 maraudes ont été effectuées depuis le début du mois d'octobre. Depuis la mise en place de ces maraudes, près de 50 personnes ont quitté les camps de Dunkerque et sont entrées dans une procédure de demande d'asile, voie normale de régularisation et d'intégration de ces populations dans la société française

Jean-François Cordet a ajouté que cette politique d'humanité pour l'accueil de ces migrants s'accompagne d'une politique de fermeté à l'encontre des passeurs et l'immigration irrégulière. La sécurisation permanente des camps et de leurs abords désorganise les passeurs. Elle a permis le démantèlement de trois réseaux sur Dunkerque depuis le début du mois d'octobre. Le contrôle s'étend à tout le département et mobilise la totalité des services de police et de gendarmerie. Ces contrôles ont également permis l'éloignement de personnes qui n'ont pas vocation à bénéficier d'une protection en France. 65 personnes ont ainsi fait l'objet de mesures d'éloignement en octobre.

Le préfet du Nord s'est félicité de la cohérence et de l'unité de l'action publique mise en œuvre par l'Etat et les collectivités territoriales qui ont pour objectif d'apporter une réponse aux migrants ainsi que d'assurer la sécurité à l'intérieur des camps et la tranquillité des habitants des communes du littoral.